

Espèces envahissantes : 7 – Les Solidages

Solidage du Canada et Solidage Géant

Du jardin aux milieux naturels...

Originaires d'Amérique du Nord, le Solidage du Canada et le Solidage Géant ont été introduits comme plantes ornementales. Ces espèces vivaces sont capables de se reproduire naturellement et de façon incontrôlée. Elles forment alors de grandes étendues denses empêchant la végétation locale de se développer.

Les deux espèces de Solidage se ressemblent beaucoup. Elles se distinguent essentiellement par la longueur de leurs fleurs jaunes vives : de 2 à 3 mm pour le Solidage du Canada contre 4 à 8 mm pour le Solidage Géant. La tige verte et velue du Solidage du Canada se différencie également de la tige rougeâtre du Solidage Géant.

Les solidages se rencontrent dans les milieux humides tels que les berges, prairies, marais, lisières et clairières. Ils peuvent pousser spontanément dans les friches, les décombres, le long des chemins et aux abords des habitations.



Solidage du Canada © Pethan



Solidage Géant © Georg Slickers

Des chantiers d'arrachage

Dans le cadre de travaux de restauration d'une prairie bocagère à Brain-sur-Allonnes, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, accompagné de la commune, a conduit des chantiers d'arrachage manuel. L'espèce y avait en effet proliféré sur 250 m² environ. L'arrachage a été effectué avant la floraison afin d'éviter que les graines ne s'envolent et prolifèrent.

Quelques conseils pour limiter la propagation

- Éviter l'achat de cette espèce couramment vendue en jardinerie.
- Privilégier l'arrachage manuel ou les fauches répétitives avant floraison.
- Incinérer les tiges fleuries et les parties souterraines.

